



Calendrier

Novembre 2017

Mercredi 08/11 Permanence rencontre local tous 17h30
Vendredi 10/11 Généalogie Informatique local adh 09h00

Serge Michel

Mercredi 15/11 Dépannage Recherches local adh 17h30

Jo Duc

Jeudi 16/11 Formation des débutants local adh 17h30

O. Romanaz, P.Gret, J.Limousin

Samedi 18/11 Cours paléo salle po 09h00

Bruno Gachet Paléographe

Samedi 18/11 AG extraordinaire salle po 14h00

Voir bulletin d'inscription et pouvoir en page 5

Samedi 18/11 Conférence « Petites querelles communales au cours des siècles » salle po tous 15h00

Yannick Grand

Mercredi 22/11 Paléo Lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeudi 23/11 Relevés dépouillement local adh 14h30

Désiré Marcellin

Mercredi 29/11 Permanence rencontre local Tous 17h30

Décembre 2017

Mercredi 06/12 Permanence rencontre local tous 17h30

Vendredi 08/12 Généalogie Informatique local adh 09h00

Serge Michel

Samedi 09/12 Cours paléo salle po 09h00

Bruno Gachet Paléographe

Mercredi 13/12 Dépannage Recherches local adh 17h30

Jo Duc

Jeudi 14/12 Formation des débutants local adh 17h30

O. Romanaz, P.Gret, J.Limousin

Mercredi 20/12 Paléo Lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeudi 21/12 Relevés dépouillement local adh 14h30

Désiré Marcellin

Mercredi 27/12 Papillotes et Chocolat Salle Po 17h00

PAPILLOTES ET CHOCOLAT

Le mercredi 27 Décembre 2017 à 17 h
Venez nombreux partager
ce moment convivial
À la Salle Polyvalente de
Villargondran

CGD : 40 ans déjà

La délégation mauriennaise était arrivée en force. Cinq personnes pour représenter la vallée à ce quarantième anniversaire dans les locaux modernes et fonctionnels du lycée agricole de La Côte St André. Bien qu'arrivés en retard, nous avons pu assister aux premiers échanges dans l'amphithéâtre grâce au rajout de chaises supplémentaires. Après quelques considérations sur l'historique du Cercle Généalogique du Dauphiné, les discours des anciens membres fondateurs de cette aventure et les remerciements, habituels à cette occasion, nous avons pu entendre les souhaits et les craintes quant au devenir de la généalogie associative, au regard de la concurrence commerciale et de la législation. L'apéritif qui suivait ainsi que le repas furent largement au niveau attendu, c'est-à-dire fort copieux et arrosé selon la formule consacrée. La pluie s'était mise à tomber dès la fin de la matinée, mais ce n'était pas grave, car nous avons pu lire et détailler les très beaux panneaux confectionnés pour l'occasion, après la traditionnelle photo de groupe sur le perron du lycée. Une petite déception à noter pour l'après-midi car nous n'avons pu assister pour des raisons techniques à deux conférences successives qui ont dû être annulées. Il ne nous reste qu'à souhaiter longue vie au CGD et espérer avoir la même longévité afin de pouvoir nous aussi fêter un jour nos 40 ans.



Jean-Marc Dufreney

Lectures d'actes 2017-2018 La reprise

C'est parti ! La lecture d'actes a repris du service exceptionnellement à compter du mercredi 04 octobre 2017. Pour ceux qui voudront bien s'abîmer les yeux, s'arracher les cheveux et y perdre leur latin, pardon il s'agit d'actes en français, je leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Nous travaillons principalement sur des actes ou écrits des 17^{ème} et 18^{ème} siècles. Les textes sont de difficulté facile à moyenne. La tech-

nique de déchiffrement va de pair avec la compréhension générale et nous contextualisons si possible les faits et les personnes. Nous nous intéressons surtout à leur apport en terme de filiation et de connaissance des usages de l'époque. Ces séances complètent, en plus facile, les cours de paléographie du samedi matin qui quant à eux ont débuté le 14 du même mois. C'est pourquoi nous accueillons parmi nous les plus novices en la matière. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable à chaque fois. Cependant, si l'on veut progresser, il vaut mieux venir régulièrement et même s'entraîner sur des écrits plus personnels afin de tirer parti au maximum de ces séances.

Rendez-vous chaque troisième mercredi du mois à partir de 17h 30 et jusqu'à 19h environ à notre local habituel de Villargondran, soit nos prochaines rencontres le 22 novembre, puis le 20 décembre.

Jean Marc Dufrenoy.

Le CEGRA : invité de MG

Ce sigle bizarre représente, pour les généalogistes de la Région, l'union des différentes associations départementales ou locales. Il s'agit du Centre d'Etudes Généalogiques de Rhône Alpes.

Le CEGRA réunissait ses instances le 7 octobre à Villargondran, à l'invitation de Maurienne Généalogie. Six associations avaient répondu à l'appel

Le but principal du GEGRA est l'édition et la distribution de la revue "Généalogie et Histoire", entièrement rédigée par des adhérents des associations. L'édition est très belle, sur papier de luxe, et fait partie de ces œuvres écrites que l'on a plaisir à tenir en main.

Les deux réunions couplées du 7 octobre, Conseil d'Administration et Assemblée Générale, avaient pour ordre du jour la vie de la revue et par tant de l'Union Régionale.

Au plan financier, les comptes de la revue sont, depuis plusieurs années, dans le rouge, et si un matelas confortable a pu être amassé un temps, les augmentations des matières premières (papiers, encres, impression, affranchissements) ont fait fondre celui-ci comme neige au soleil. Si le CA a tenu à maintenir le prix de l'abonnement dans des limites raisonnables, il arrive un moment où il faut savoir s'adapter, au risque de mécontenter les abonnés.

Ainsi, il a été décidé (après un vote sur quatre options: augmentation 1€ du prix de l'abonnement, augmentation 2€, augmentation 1€+0,25 de cotisation par adhérent, augmentation de 2€+0,25) que l'augmentation serait de 1€+0,25. Cela ne permettra pas de combler complètement le déficit mais donnera un peu d'oxygène à la caisse.



Une assemblée studieuse

De plus, forcé aux économies drastiques, le CEGRA envisage également, à plus ou moins brève échéance, l'envoi de la revue sous forme numérique. On peut trouver cela dommage, la forme actuelle, très aboutie, manquera aux puristes mais nécessité fait loi.

Il a aussi été question du prochain Forum du CEGRA, qui aura lieu dans l'Isère en 2018, et aussi de celui de 2020 qui devrait être organisé.....par la Savoie. On y réfléchit, encore dans le souvenir de celui de 2010 à Chambéry.

Un succulent (quoique un peu longuet!) repas à la Taverne de Maître Kanter a apporté une agréable diversion à une discussion très sérieuse.

Pierre Blazy.



La séance de travail continue

Novalèse en Piémont

"As-tu déjà visité Novalèse?"

Cette question lors d'une discussion un soir au local ne reste pas sans réponse.

"On pourrait organiser une sortie cet automne, avant que le Mont Cenis ne ferme."

Et voilà , l'idée est lancée, le programme est vite arrêté : visite de l'abbaye et de ses chapelles, repas au restaurant de la Poste , retour par le petit village de Moncenisio. Il ne reste plus qu'à faire les réservations pour la visite guidée et le restaurant.

En ce dimanche 8 octobre nous sommes 27 à avoir répondu présent. Le covoiturage s'organise : St Jean, St Julien, St Michel et Modane.

Première halte : la pyramide du Mont Cenis autour d'un café et de quelques douceurs : bugnes, croissants.....

Il fait un petit degré, et le vent souffle fort!! alors ne nous attardons pas, filons à Novalèse.....où nous retrouvons un temps ensoleillé et surtout un peu de chaleur.

L'abbaye de Novalèse fut fondée en 726 par Abbon, gouverneur de la Maurienne et de Suse. Elle devient un des centres culturels les plus importants du Haut Moyen Age. La vie de la communauté est organisée selon la règle de saint Benoît. Vers l'an 900 les moines quittent l'abbaye, effrayés par la rumeur d'une expédition de bandes de sarrasins.

Le cloître fut reconstruit au XI^e siècle .Le monastère a pris sa forme actuelle au cours du XVII^e et XVIII^e siècle . L'église fut reconstruite En 1710 (restaurée en 1890)

En 1796 l'état s'appropriera tous les bâtiments et les biens, les moines quitteront de nouveau l'abbaye. Juillet 1810: l'abbaye de Novalèse accueille de nouveau des moines originaires de Tamié. En 1821 la communauté fut rattachée à la congrégation de l'ordre bénédictin de Mont Cassin.

1855 : le gouvernement de la Maison de Savoie promulgue la loi de suppression de tous les monastères du royaume. Les bâtiments furent vendus aux enchères. Achetés par un particulier, ils sont transformés en hôtel pour les traitements d'hydrothérapie.

1973 : le monastère revient aux bénédictins Aujourd'hui 8 moines sont présents.

Après la visite libre de l'église, le père abbé nous fait entrer dans l'enceinte du monastère par où nous avons accès aux trois chapelles :

la chapelle du Très Saint Sauveur et la chapelle Saint Michel : Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, ces deux chapelles ont vu leurs fresques détruites lorsqu'elles ont été aménagées pour y installer des thermes.



La chapelle Saint Sauveur

Dans la première de structure romane, il reste quelques fresques en haut de l'abside datant des années 1200. Dans la seconde on a découvert il y a quelques années des fresques dans l'abside datant du XII^e et du XIV^e siècle. Dans cette chapelle on remarque également un christ en bois brûlé fait par un artiste local de renom : Tino Aime.

Mais parler de Novalèse c'est parler de saint Eldrade. Toute l'histoire de ce village tourne autour de lui : fondateur, législateur et père d'une communauté de longue vie. Né en France près de Corps en 785-790, il fut abbé de Novalèse de 816 à 845. La chapelle qui lui est dédiée ainsi qu'à saint Nicolas est le cœur de l'histoire de Novalèse et les fresques datent du XI^e siècle. En entrant dans la chapelle nous sommes surpris par l'importance des fresques. La vie et l'histoire de ces saints sont fixés sur les murs latéraux et sur la voûte. Dans l'abside un Christ pantocrator, à ses côtés les archanges St Gabriel et St Michel. L'ensemble de ces fresques est magnifiquement conservé, elles n'ont pas été restaurées mais seulement nettoyées.

En sortant de la chapelle au dessus de la porte on note une fresque baroque datant du XVII^e siècle.

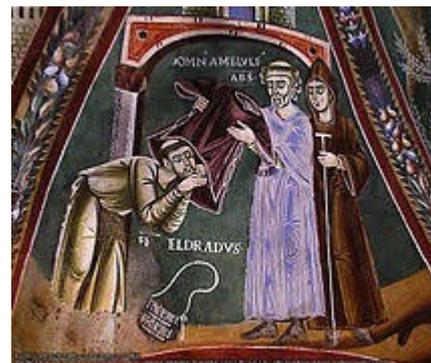
La dévotion à St Eldrade est vive dans le val de Suse et on retrouve de nombreux tableaux et statues dans les églises de Novalèse, Suse et autres localités. La châsse en bois doré et argenté contenant les reliques du saint est aujourd'hui dans l'église de Novalèse. Les objets trouvés à l'intérieur ont été restaurés et sont exposés au musée de Suse.

Notre visite se poursuit par la découverte du musée archéologique et des livres anciens. Une guide passionnée nous fait découvrir la richesse de ce patrimoine. Une salle est consacrée à l'histoire de l'écriture. Là sont exposés les différentes étapes de la fabrication d'un livre, les différents supports au fil des âges. Les moines de l'abbaye étaient réputés pour leurs ateliers de copistes, reliures et restauration des livres anciens.

Intarissable, emportée par sa passion notre guide se surprend à mélanger l'italien et le français!!

Les fresques de la chapelle St Eldrade

(Source Internet)



Il est déjà l'heure de quitter l'abbaye et de rejoindre le restaurant. Entre 13 heures et 15 heures nous ne quitterons pas la table. C'est un menu digne de Gargantua qui nous est servi :

les anti pasti : jambon cru, bresaola, feuilleté au jambon, salade de la mer ; les primi piatti : canelloni, ravioli, penné à la tomate ; les viandes : veau et agneau accompagné de pommes de terre et d'artichauts ; les poissons : truite ou filet pané ; le fromage et enfin le dessert : tarte à la châtaigne sans oublier : café, génépi, limoncello. Et oui tout était bon et appétissant regardez plutôt les photos sur le site de MG.....



Un bon moment de convivialité



La façade de l'Abbaye



Un petit tour dans le village nous permet de découvrir l'église, les maisons restaurées sur lesquelles restent de nombreuses fresques et surtout de digérer un peu!

Quelques kilomètres plus haut sur une petite route de montagne nous découvrons le petit village de Moncenisio, blotti contre la montagne, traversé par la rivière, avec ses maisons de pierre toutes en parfait état et ornées de cadrans solaires. Un lac dans un écrin de verdure nous donnerait envie de s'attarder un peu.....

La chapelle St Michel

Mais il faut penser au retour. Une petite route sinueuse et étroite nous permet de regagner la route du Mont Cenis; Une dernière halte à la pyramide où Roberte et Bernadette nous proposentdes bugnes! Mais sans succès!!

Chacun repart, ravi de cette journée et nous évoquons déjà une autre escapade en Italie : la visite de la Sacra San Michele et pourquoi pas Suse son église, ses sites romains....

Promis nous vous tiendrons au courant

Odile Romanaz

Un grand merci à Odile et René qui ont fait le repérage, les réservations et bien entendu l'organisation (parfaite) de la journée.

Et il y a cent ans

Octobre 1917. Sur le front de l'Aisne, les combats d'artillerie sont assez soutenus. Les avions allemands bombardent Dunkerque à plusieurs reprises, tuant des civils.

2 octobre : En Macédoine, les français exécutent des tirs de destruction sur les batteries ennemies.

3 octobre : Nos aviateurs ont jeté des bombes sur Stuttgart, Trèves, Coblenz et Francfort sur le Mein. Les allemands ont tenté avec des troupes fraîches 6 attaques successives sur le front britannique mais ont subi de lourdes pertes.

4 Octobre : Sur le front de Verdun, la nuit a été marquée par une violente lutte d'artillerie sur les deux rives de la Meuse. Les italiens ont repoussé une offensive autrichienne sur le San Gabriele.

Du 1 au 17 octobre : Dans un discours au Reichstag, le sous secrétaire d'état affirme avec force que jamais l'Allemagne ne fera de concession à la France en ce qui concerne l'Alsace Lorraine. Lloyd Georges, premier ministre britannique, déclare quant à lui que l'Angleterre combattrait auprès de la France jusqu'à ce que celle-ci ait délivré ses enfants opprimés.

12 octobre : les troupes britanniques ont pris une offensive d'envie dans les Flandres. La lutte a été violente et le nombre de prisonniers fait de 943, dont 41 officiers..

A cette date, dans le golfe de Riga, les forces allemandes ont pris terre avec une rapidité extraordinaire selon les communiqués russes

20 octobre : Sur le front de l'Aisne, toute une série d'opérations de détails permet à nos soldats de pénétrer dans les troupes allemandes, d'opérer des destructions et de faire des prisonniers.

31 octobre : le repli des troupes italiennes sur les positions assignées a continué. La cavalerie italienne est rentrée en contact avec les avant-garde ennemies.

C'est en octobre que les troupes se retirent du chemin des Dames



Le Duché de Savoie et le Royaume de France

Vestiges d'anciennes bornes frontières

Le vallon de la Croix, qui part du haut de la vallée des Villards, serpente entre les crêtes déchiquetées des aiguilles d'Argentière et la cime du Sambuis jusqu'au superbe lac glaciaire de la Croix (altitude 2415m) avant d'arriver au col du même nom (altitude 2519m).

Il existe encore, au col, une borne frontière, régulièrement entretenue, constituée par un gros rocher gravé sur chaque face respective, des Blasons représentant le Duché de Savoie (croix de Savoie) et le Royaume de France (fleur de Lys).

Du col, la vue, coté Isère, donne sur la vallée du Grésivaudan, la station des Sept Laux et le massif de la Chartreuse.

La descente se fait par la combe Madame, qui rejoint Le Fond de France, hameau de la commune de La Ferrière dans la haute vallée du Breda.

Une idée de randonnée sympathique.

Pierre Gret

Demander la copie d'un acte notarié

Depuis 2008, le délai de communication des archives notariales a baissé de 100 ans à 75 ans ainsi que le délai de versement : les notaires sont tenus de verser leurs archives aux Archives Départementales après 75 ans. Faute de quoi, ils s'exposent aux demandes des généalogistes pour les actes restés dans leurs études et ils ne peuvent s'y soustraire. Une précision : la personne directement concernée ou un ayant droit peut accéder aux actes, même avant le délai de communication. L'acte de plus de 75 ans est donc librement communicable, sauf s'il concerne un mineur. Le notaire a l'obligation de le laisser consulter sur place dans son étude ou d'en envoyer une copie au tarif « archives publiques » (soit 0,18 euros la page en format A4 et gratuit sous forme électronique). Cela ne se passe pas toujours bien ; des dérives existent et notamment des abus de tarification ainsi que des refus. Pour contourner un refus, ou une absence de réponse du notaire, « un vieux truc » connu consiste à passer par un autre notaire. Entre confrères, c'est plus facile mais dans ce cas attention au prix de l'acte qui pourrait être facturé au prix fort !

J. Limousin d'après la Revue Française de Généalogie

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Une Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée pour tous les adhérents de Maurienne Généalogie le

Samedi 18 novembre à 14 heures

à la Salle Polyvalente de Villargondran.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est dédié à l'approbation des nouveaux statuts et au nouveau règlement intérieur.

Les précédents statuts dataient de la fondation de l'Association (1996) et avaient besoin d'un sérieux dépoussiérage. D'autre part, il était également nécessaire de mettre en place des barrières contre certaines intrusions malintentionnées.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site:

maurienne-genealogie.org

C'est dire que la présence du plus grand nombre est indispensable, ce genre d'évènement constituant un acte majeur de la vie d'une Association. En cas d'impossibilité d'être présent, il est toujours possible de participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire et retournant avant le 10 novembre le pouvoir annexé à la présente, dûment daté et signé, la signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

Merci de bien vouloir retourner ce bulletin d'inscription à:

Maurienne Généalogie, 312 rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis avant le 10 novembre.

Bulletin d'inscription

et pouvoir

M.....adhérent à Maurienne Généalogie

-participera à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Maurienne Généalogie du 18 novembre 2017 à 14 h

-ne participera pas à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Ci-joint mon pouvoir:

Pouvoir

M.....adhérent à Maurienne Généalogie donne pouvoir à

M..... aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre 2017, pour prendre part à tout vote, donner tout quitus et participer à toute prise de décision dans l'intérêt de l'Association. J'entérine par avance le choix de l'usage qui sera fait du présent pouvoir.

A.....le.....

Signature:

Ce pouvoir, dûment daté et signé, devra être retourné à l'adresse de Maurienne Généalogie **impérativement** avant le 10 novembre. **Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"**